

**CYCLING
CYCLISME
CANADA**



POLITIQUE DE SÉLECTION ROUTE 2025

Ébauche publiée le 27 décembre 2024

Version finale publiée le 28 janvier 2025

Mise à jour avec le système de qualification pour le championnat du monde le 10 mars 2025

Mise à jour pour clarifier les épreuves pris en considération pour les sélections le 11 avril 2025

Mise à jour avec une correction mineure le 6 mai 2025

Les plus récents changements sont indiqués en bleu

*Révisé par le Conseil des athlètes de Cyclisme Canada
et le Comité de haute performance*

Toutes les projets sont sujettes à changement



GÉNÉRALITÉS

Ce document présente les critères à utiliser pour la sélection à l'équipe canadienne pour les projets sur route 2025.

Les critères sont organisés par section comme suit :

- Section A – CALENDRIER DU PROGRAMME
- Section B – CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ
- Section C – ÉVÉNEMENTS PRIS EN CONSIDÉRATION POUR LA SÉLECTION
- Section D – CRITÈRES DE SÉLECTION SPÉCIFIQUES

Les athlètes doivent satisfaire aux critères d'admissibilité de la section B pour être pris en considération pour la sélection.

Les décisions de sélection sont fondées sur les critères spécifiques de la section D.

À moins d'indication expresse dans les Critères de sélection spécifiques, les sélections sont assujetties aux Critères généraux de sélection qui se trouvent sur le site Web de Cyclisme Canada.

En cas de différences entre les versions anglaise et française de ces critères, la version anglaise prévaudra.

SECTION A – CALENDRIER DU PROGRAMME SUR ROUTE 2025

Dates du projet	Catégorie	Projet	Lieu	Date limite de candidature
22 avril-12 mai	Femmes juniors	Projet européen printanier femmes junior	NED & FRA	12 février
30 avril-12 mai	Hommes juniors	Projet européen printanier masculin junior	CZE	17 février
9-15 juillet	Femmes juniors	Tour de l'Abitibi Féminin	Région de l'Abitibi QC	29 juin
13-21 juillet	Hommes juniors	Tour de l'Abitibi	Région de l'Abitibi QC	29 juin
15-23 août	Femmes juniors	Tour de l'Avenir Féminin	FRA	7 juillet
15-25 août	Hommes U23	Tour de l'Avenir	FRA	7 juillet
10-15 septembre	Hommes U23 et élite	Grands Prix Cyclistes de Québec et Montréal	Québec & Montréal QC	14 juillet
14-20 septembre	Femmes et hommes juniors	Projet de préparation pour les mondiaux juniors	BEL	21 juillet
17-21 septembre	Femmes U23 et élite	Chrono Gatineau et Tour de Gatineau	Gatineau QC	22 juillet
18-29 septembre	Femmes et hommes juniors; femmes et hommes U23; femmes et hommes élite	Championnats du monde route de l'UCI	Kigali RWA	21 juillet (junior) 18 août (élite) 31 août (U23)

SECTION B – CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

Les athlètes doivent remplir [ce formulaire de demande](#) avant la date limite ci-dessus pour être pris en considération pour la sélection d'un projet. Il s'agit de s'assurer qu'aucun athlète intéressé et admissible n'est négligé, et d'améliorer la rapidité des décisions de sélection en minimisant le nombre d'athlètes qui refusent un projet après avoir été sélectionnés.



Cyclisme Canada n'envisagera d'autres athlètes qu'une fois que tous les candidats qui ont satisfait aux critères de sélection auront été pris en considération.

Pour être admissible à la sélection de l'équipe canadienne, un athlète doit :

- Être citoyen canadien.
- Avoir participé aux plus récents Championnats canadiens sur route ou avoir une exemption valide (voir la Politique de participation aux championnats canadiens sur le site Web du CC)
- Avoir un passeport canadien valide qui n'expire pas avant la date requise par les autorités consulaires du pays dans lequel l'événement a lieu.
- Être en conformité avec toutes les exigences pertinentes CC et de l'UCI pour l'éligibilité.
- Détenir une licence UCI valide indiquant la nationalité canadienne.
- Signer, soumettre et se conformer à l'entente de l'équipe nationale du CC.
- Avoir rempli toutes les exigences antidopage pertinentes de l'UCI, de l'AMA et du CCES et avoir une AUT valide pour tout médicament qui en nécessite un.
- Avoir signé le formulaire de consentement acceptant d'être lié par le Code de conduite universel pour prévenir et traiter les mauvais traitements dans le sport (UCCMS).
- Les mineurs doivent avoir l'autorisation parentale de participer à des programmes d'entraînement et à des compétitions.

D'autres critères d'admissibilité peuvent être détaillés dans les critères de sélection spécifiques ci-dessous.

SECTION C – ÉVÉNEMENTS PRIS EN CONSIDÉRATION POUR LA SÉLECTION

Aux fins de la présente politique, les décisions de sélection tiendront compte les classements individuels des courses sur route (CR), qui comprennent les courses sur route d'une journée, le classement général des courses par étapes sur route, et les étapes des courses par étapes.

Sauf indication contraire, les résultats doivent être obtenus dans des épreuves de la même catégorie d'âge ou plus élevée que l'épreuve pour laquelle la sélection est effectuée (par exemple, un résultat junior ne peut pas être pris en compte pour la sélection à une épreuve U23, mais un résultat élite peut être pris en compte pour la sélection à une épreuve U23).

Les résultats des contre-la-montre individuels (c.l.m.i.), qu'il s'agisse des courses d'une journée ou des étapes, ne seront pris en compte que s'ils sont spécifiés dans les critères de sélection.

Les contre-la-montre par équipes, les critères, les prologues ou les classements de maillots de course par étapes autres que le classement général ne seront pas pris en compte dans les décisions de sélection, sauf indication contraire.

Les classes d'épreuves sur route sur le calendrier UCI sont définies dans la règle 2.1.005 de l'UCI. Aux fins de la présente politique, le Championnat canadien n'est pas considéré comme un événement de l'UCI.

Tous les résultats doivent être dans la première moitié des participants, sauf indication contraire. Ceci est calculée en fonction du nombre de participants indiqué dans les résultats officiels sur le site web de l'UCI, y compris les athlètes répertoriés comme DNS, DNF et DSQ.

À la seule discrétion du Comité des entraîneurs, des résultats équivalents dans les événements UCI dans d'autres disciplines peuvent être pris en compte pour la sélection, à condition que l'athlète ait déjà démontré le niveau d'habileté approprié pour participer en toute sécurité à l'événement sélectionné.



Le tableau suivant donne des lignes directrices générales sur les événements qui sont considérés comme équivalents ; toute sélection fondée sur ces événements serait ajustée de façon appropriée pour tenir compte du nombre et de la qualité des participants. Les sélections qui utilisent les résultats d'événements qui ne sont pas énumérés ici seront examinées au cas par cas et doivent être accompagnées d'une justification complète et approuvées par le CSO, le DSHP et le Comité de haute performance.

Route	Piste	Vélo de montagne	Cyclo-Cross
CM en CR ou c.l.m.i. élite	CM OM ou MA élite	CM XCO élite	CM Élite
CM en CR ou c.l.m.i. U23	CM OM, SR ou ER élite	CM XCO U23	CM U23
CM en CR ou c.l.m.i. junior	CM OM ou MA junior	CM XCO Junior	CM Junior
Épreuves .1 ou supérieur en Europe*	NCup OM ou MA	CdM XCO élite	CM élite
Épreuves .U ou supérieur en Europe*	NCup OM ou MA	CdM XCO U23	CdM U23
Épreuves UCI juniors en Europe*	CM OM, SR, ER ou MA	CM XCO Junior	CM ou CdM junior

CM = Championnat du monde CdM = Coupe du monde NCup = Coupe des Nations

* « Europe » fait référence aux nations membres de l'Union européenne de cyclisme (UEC)

**SECTION D – CRITÈRES DE SÉLECTION SPÉCIFIQUES**

Projet	
Dates du projet :	Du 22 avril au 12 mai
Dates et lieux de la compétition :	25-27 avril : UCI 2.NCup Omloop van Borsele NED 10-11 mai : UCI 2.NCup Tour de Gévaudan FRA
Catégorie :	Femmes junior (nées en 2007-2008)
Taille maximale de l'équipe :	6 athlètes – 5 pour courir Omloop van Borsele et 6 pour courir le Tour de Gévaudan Cyclisme Canada se réserve le droit de modifier la taille de l'équipe conformément à l'article 5 de la Politique générale de sélection.
Dates de sélection :	<ul style="list-style-type: none">• 13 février – Le Comité des entraîneurs soumet des recommandations au CSO et au DSHP, ou aux délégués• 15 février – Décision de sélection finalisée ; CC informe les athlètes ; début de la période d'appel*• 23 février – Date limite d'appel <p>* Toute personne qui n'est pas nommée dans la décision de sélection doit interjeter appel avant la date limite, sinon elle perd son droit d'appel.</p>
Comité de sélection :	Mises en candidature recommandées par : <ul style="list-style-type: none">• Comité d'entraîneurs de Cyclisme Canada (voir le site Web du CC) Sélections faites par : <ul style="list-style-type: none">• CSO ou délégué• DSHP ou délégué
Conditions préalables à la sélection :	Pour être pris en considération pour ce projet, les athlètes doivent remplir le formulaire de demande qui se trouve sur le site Web de Cyclisme Canada au plus tard le 12 février.
Critères de sélection :	Les sélections seront faites dans l'ordre de priorité suivant jusqu'à ce que l'équipe soit comblée : <ul style="list-style-type: none">• Priorité 1 : Les athlètes ayant terminé parmi les 5 premiers dans une épreuve sur route de l'UCI (à l'exclusion des Championnats canadiens) avant la date de sélection.• Priorité 2 : Le meilleur finisseur né en 2007-2008 dans le CR combiné junior-U17 aux Championnats canadiens sur route 2024 qui n'est pas déjà sélectionné à l'équipe.• Priorité 3 : Le meilleur finisseur né en 2007-2008 dans le c.l.m.i combiné junior-U17 aux Championnats canadiens sur route 2024 qui n'est pas déjà sélectionné à l'équipe.• Priorité 4 : L'athlète né en 2007-2008 avec le meilleur classement moyen dans les épreuves CR et c.l.m.i combiné junior-U17 aux Championnats canadiens de 2024 qui n'est pas déjà sélectionné à l'équipe.• Priorité 5 : L'athlète né en 2008 avec le meilleur classement moyen dans les épreuves CR et c.l.m.i combiné junior-U17 aux Championnats canadiens de 2024 qui n'est pas déjà sélectionné à l'équipe.• Priorité 6 : Les athlètes nés en 2007-2008 classés à l'aide du système dans l'annexe A en fonction de leurs résultats dans les épreuves suivantes :<ul style="list-style-type: none">○ GP Cycliste de Charlevoix 2024○ Championnats canadiens sur route 2024



	<ul style="list-style-type: none">▪ CR combiné junior-U17 CR▪ C.l.m.i. combiné junior-U17 <ul style="list-style-type: none">• Priorité 7 : Les athlètes qui ne sont pas déjà sélectionnés à l'équipe avec le meilleur classement aux Championnats canadiens 2024, dans l'ordre suivant :<ul style="list-style-type: none">○ CR combiné Junior-U17 (athlètes nés en 2007-2008)○ C.l.m.i. junior (athlètes nés en 2007)○ C.l.m.i. U17 (athlètes nés en 2008)• Priorité 8 : Les athlètes sélectionnés à la discrétion du Comité des entraîneurs. <p>Toutes les égalités seront rompues à la discrétion du comité d'entraîneurs en tenant compte les classements des athlètes, du niveau de l'événement, de la qualité des participants et de la difficulté du parcours.</p> <p>Un ou plusieurs remplaçants par catégorie peuvent être nommés en utilisant les mêmes critères.</p> <p><i>Remarque : les résultats combinés du Championnat canadien junior-U17 CR et de l'c.l.m.i. du Championnat canadien junior-U17 2024 sont affichés sur la page de sélection sur route du site Web de Cyclisme Canada.</i></p>
Autofinancement :	<p>Les athlètes sont responsables des coûts suivants :</p> <ul style="list-style-type: none">• Frais de vols et de bagages• Repas pendant le projet• Frais de projet de 1 500 \$ (estimé) * <p>* Les frais de projet sont basés sur la politique de Frais d'athlète de Cyclisme Canada et sont sujets à changement si les paramètres du projet changent. Les frais de projet doivent être payés deux semaines avant le début du projet.</p>

Projet	
Projet européen printanier hommes junior	
Dates du projet :	Du 30 avril au 12 mai
Dates et lieux de la compétition :	3-4 mai UCI 2.1 Grand Prix West Bohemia CZE 8-11 mai : UCI 2.NCup Course de la Paix Juniors CZE
Catégorie :	Hommes junior (nés 2007-2008)
Taille maximale de l'équipe :	6 athlètes Cyclisme Canada se réserve le droit de modifier la taille de l'équipe conformément à l'article 5 de la Politique générale de sélection.
Dates de sélection :	<ul style="list-style-type: none">• 18 février – Le Comité des entraîneurs soumet des recommandations au CSO et au DSHP, ou aux délégués• 20 février – Décision de sélection finalisée ; CC informe les athlètes ; début de la période d'appel*• 28 février – Date limite d'appel <p>* Toute personne qui n'est pas nommée dans la décision de sélection doit interjeter appel avant la date limite, sinon elle perd son droit d'appel.</p>
Comité de sélection :	Mises en candidature recommandées par : <ul style="list-style-type: none">• Comité d'entraîneurs de Cyclisme Canada (voir le site Web du CC) Sélections faites par : <ul style="list-style-type: none">• CSO ou délégué



	<ul style="list-style-type: none">• DSHP ou délégué
Conditions préalables à la sélection :	Pour être pris en considération pour ce projet, les athlètes doivent remplir le formulaire de demande qui se trouve sur le site Web de Cyclisme Canada au plus tard le 17 février.
Critères de sélection :	<p>Les sélections seront faites dans l'ordre de priorité suivant jusqu'à ce que l'équipe soit comblée :</p> <ul style="list-style-type: none">• Priorité 1 : Athlètes ayant terminé parmi les 5 premiers lors d'une épreuve sur route de l'UCI en Europe* avant la date de sélection.• Priorité 2 : Le meilleur finisseur né en 2007-2008 dans le CR combiné junior-U17 aux Championnats canadiens sur route 2024 qui n'est pas déjà sélectionné à l'équipe.• Priorité 3 : Le meilleur finisseur né en 2007-2008 dans le c.l.m.i combiné junior-U17 aux Championnats canadiens sur route 2024 qui n'est pas déjà sélectionné à l'équipe.• Priorité 4 : L'athlète né en 2007-2008 avec le meilleur classement moyen dans les épreuves CR et c.l.m.i combiné junior-U17 aux Championnats canadiens de 2024 qui n'est pas déjà sélectionné à l'équipe.• Priorité 5 : L'athlète né en 2008 avec le meilleur classement moyen dans les épreuves CR et c.l.m.i combiné junior-U17 aux Championnats canadiens de 2024 qui n'est pas déjà sélectionné à l'équipe.• Priorité 6 : Les athlètes nés en 2007-2008 classés à l'aide du système dans l'annexe A en fonction de leurs résultats dans les épreuves suivantes :<ul style="list-style-type: none">○ GP Cycliste de Charlevoix 2024○ Championnats canadiens 2024<ul style="list-style-type: none">▪ CR combiné Junior-U17▪ C.l.m.i combiné Junior-U17○ Tour de l'Abitibi 2024• Priorité 7 : Les athlètes qui ne sont pas déjà sélectionnés à l'équipe avec le meilleur classement aux Championnats canadiens 2024, dans l'ordre suivant :<ul style="list-style-type: none">○ CR combiné Junior-U17 (athlètes nés en 2007-2008)○ C.l.m.i. junior (athlètes nés en 2007)○ C.l.m.i. U17 (athlètes nés en 2008)• Priorité 8 : Les athlètes sélectionnés à la discrétion du Comité des entraîneurs. <p>Toutes les égalités seront rompues à la discrétion du comité d'entraîneurs en tenant compte des classements des athlètes, du niveau de l'événement, de la qualité des participants et de la difficulté du parcours.</p> <p>Un ou plusieurs remplaçants par catégorie peuvent être nommés en utilisant les mêmes critères.</p> <p><i>Remarque : les résultats combinés du Championnat canadien junior-U17 CR et de l'c.l.m.i. du Championnat canadien junior-U17 2024 sont affichés sur la page de sélection sur route du site Web de Cyclisme Canada.</i></p> <p>* « Europe » fait référence aux nations membres de l'Union européenne de cyclisme (UEC)</p>
Autofinancement :	Les athlètes sont responsables des coûts suivants : <ul style="list-style-type: none">• Frais de vols et de bagages• Repas pendant le projet



	<ul style="list-style-type: none">Frais de projet de 975 \$ (estimé)* <p>* Les frais de projet sont basés sur la politique de Frais d'athlète de Cyclisme Canada et sont sujets à changement si les paramètres du projet changent. Les frais de projet doivent être payés deux semaines avant le début du projet.</p>
--	---

Projet	
Tour de l'Abitibi Féminin	
Dates du projet :	Du 9 au 15 juillet
Dates et lieux de la compétition :	11-14 juillet Val d'Or QC
Catégorie :	Femmes junior (nées en 2007-2008)
Taille maximale de l'équipe :	5 athlètes. Cyclisme Canada se réserve le droit de modifier la taille de l'équipe conformément à l'article 5 de la Politique générale de sélection.
Dates de sélection :	<ul style="list-style-type: none">30 juin – Le comité d'entraîneurs soumet des recommandations au CSO et au DSHP, ou aux délégués2 juillet – Décision de sélection finalisée ; CC informe les athlètes ; début de la période d'appel*9 juillet – Date limite d'appel <p>* Toute personne qui n'est pas nommée dans la décision de sélection doit interjeter appel avant la date limite, sinon elle perd son droit d'appel.</p>
Comité de sélection :	Mises en candidature recommandées par : <ul style="list-style-type: none">Comité d'entraîneurs de Cyclisme Canada (voir le site Web du CC) Sélections faites par : <ul style="list-style-type: none">CSO ou déléguéDSHP ou délégué
Conditions préalables à la sélection :	Pour être pris en considération pour ce projet, les athlètes doivent remplir le formulaire de demande qui se trouve sur le site Web de Cyclisme Canada au plus tard le 29 juin 2025.
Critères de sélection :	Les sélections seront faites dans l'ordre de priorité suivant jusqu'à ce que l'équipe soit comblée : <ul style="list-style-type: none">Priorité 1 : Les athlètes ayant terminé parmi les 5 premiers dans une épreuve sur route de l'UCI au cours des 12 mois précédant la date de sélection.Priorité 2 : La meilleure finisseuse du CR femmes junior aux Championnats canadiens sur route 2025 qui n'est pas déjà sélectionnée à l'équipe.Priorité 3 : La meilleure finisseuse du c.l.m.i. femmes juniors aux Championnats canadiens sur route 2025 qui n'est pas déjà sélectionnée à l'équipe.Priorité 4 : Les athlètes classés à l'aide du système dans l'annexe A en fonction de leurs résultats dans les épreuves suivantes :<ul style="list-style-type: none">Championnats canadiens sur route et c.l.m.i. 2025Priorité 5 : Les athlètes avec le meilleur classement moyen dans les épreuves CR et c.l.m.i juniors aux Championnats canadiens 2025.Priorité 6 : Les athlètes sélectionnés à la discrétion du Comité des entraîneurs.



	<p>Toutes les égalités seront rompues à la discrétion du comité d'entraîneurs en tenant compte les classements des athlètes, du niveau de l'événement, de la qualité des participants et de la difficulté du parcours.</p> <p>Un ou plusieurs remplaçants par catégorie peuvent être nommés en utilisant les mêmes critères.</p>
Autofinancement :	<p>Les athlètes sont responsables des coûts suivants :</p> <ul style="list-style-type: none">• Frais de vols et de bagages• Frais de projet de 450 \$ (estimé) * <p>* Les frais de projet sont basés sur la politique de Frais d'athlète de Cyclisme Canada et sont sujets à changement si les paramètres du projet changent. Les frais de projet doivent être payés deux semaines avant le début du projet.</p>

Projet	
Tour de l'Abitibi	
Dates du projet :	Du 13 au 21 juillet
Dates et lieux de la compétition :	14-20 juillet Val d'Or QC
Catégorie :	Hommes junior (nés 2007-2008)
Taille maximale de l'équipe :	6 athlètes. Cyclisme Canada se réserve le droit de modifier la taille de l'équipe conformément à l'article 5 de la Politique générale de sélection.
Dates de sélection :	<ul style="list-style-type: none">• 30 juin – Le comité d'entraîneurs soumet des recommandations au CSO et au DSHP, ou aux délégués• 2 juillet – Décision de sélection finalisée ; CC informe les athlètes ; début de la période d'appel*• 9 juillet – Date limite d'appel <p>* Toute personne qui n'est pas nommée dans la décision de sélection doit interjeter appel avant la date limite, sinon elle perd son droit d'appel.</p>
Comité de sélection :	Mises en candidature recommandées par : <ul style="list-style-type: none">• Comité d'entraîneurs de Cyclisme Canada (voir le site Web du CC) Sélections faites par : <ul style="list-style-type: none">• CSO ou délégué• DSHP ou délégué
Conditions préalables à la sélection :	Pour être pris en considération pour ce projet, les athlètes doivent remplir le formulaire de demande qui se trouve sur le site Web de Cyclisme Canada au plus tard le 29 juin 2025.
Critères de sélection :	Les sélections seront faites dans l'ordre de priorité suivant jusqu'à ce que l'équipe soit comblée : <ul style="list-style-type: none">• Priorité 1 : Les athlètes ayant terminé parmi les 5 premiers dans une épreuve sur route de l'UCI en Europe* au cours des 12 mois précédant la date de sélection.• Priorité 2 : Le meilleur finisseur du CR masculin junior aux Championnats canadiens sur route 2025 qui n'est pas déjà sélectionné à l'équipe.• Priorité 3 : Le meilleur finisseur du c.l.m.i. masculin junior aux Championnats canadiens sur route 2025 qui n'est pas déjà sélectionné à l'équipe.



	<ul style="list-style-type: none">• Priorité 4 : Les athlètes classés à l'aide du système dans l'annexe A en fonction de leurs résultats dans les épreuves suivantes :<ul style="list-style-type: none">○ Championnats canadiens sur route et c.l.m.i. 2025• Priorité 5 : L'athlète avec le meilleur classement moyen dans les épreuves CR et c.l.m.i des hommes juniors aux Championnats canadiens de 2025.• Priorité 6 : Les athlètes sélectionnés à la discrétion du Comité des entraîneurs. <p>Toutes les égalités seront rompues à la discrétion du comité d'entraîneurs en tenant compte les classements des athlètes, du niveau de l'événement, de la qualité des participants et de la difficulté du parcours.</p> <p>Un ou plusieurs remplaçants par catégorie peuvent être nommés en utilisant les mêmes critères.</p> <p>* « Europe » fait référence aux nations membres de l'Union européenne de cyclisme (UEC)</p>
Autofinancement :	<p>Les athlètes sont responsables des coûts suivants :</p> <ul style="list-style-type: none">• Frais de vols et de bagages• Repas pendant le projet• Frais de projet de 600 \$ (estimé) * <p>* Les frais de projet sont basés sur la politique de Frais d'athlète de Cyclisme Canada et sont sujets à changement si les paramètres du projet changent. Les frais de projet doivent être payés deux semaines avant le début du projet.</p>

Projet	
Tour de l'Avenir Femmes	
Dates du projet :	Du 15 au 23 août
Dates et lieux de la compétition :	17-22 août FRA
Catégorie :	Femmes U23 (nées 2003-2006)
Taille maximale de l'équipe :	6 athlètes Cyclisme Canada se réserve le droit de modifier la taille de l'équipe conformément à l'article 5 de la Politique générale de sélection.
Dates de sélection :	<ul style="list-style-type: none">• 8 juillet – Le comité d'entraîneurs soumet des recommandations au CSO et au DSHP, ou aux délégués• 10 juillet – Décision de sélection finalisée ; CC informe les athlètes ; début de la période d'appel*• 18 juillet – Date limite d'appel <p>* Toute personne qui n'est pas nommée dans la décision de sélection doit interjeter appel avant la date limite, sinon elle perd son droit d'appel.</p>
Comité de sélection :	Mises en candidature recommandées par : <ul style="list-style-type: none">• Comité d'entraîneurs de Cyclisme Canada (voir le site Web du CC) Sélections faites par : <ul style="list-style-type: none">• CSO ou délégué• DSHP ou délégué



Conditions préalables à la sélection :	Pour être pris en considération pour ce projet, les athlètes doivent remplir le formulaire de demande qui se trouve sur le site Web de Cyclisme Canada au plus tard le 7 juillet.
Critères de sélection :	<p>Les sélections seront faites dans l'ordre de priorité suivant jusqu'à ce que l'équipe soit comblée :</p> <ul style="list-style-type: none">• Priorité 1 : Les athlètes ayant terminé parmi les 5 premiers dans une épreuve sur route de l'UCI en Europe* au cours des 12 mois précédant la date de sélection.• Priorité 2 : Le meilleur U23 dans l'épreuve CR aux Championnats canadiens sur route 2025 qui n'est pas déjà sélectionné à l'équipe.• Priorité 3 : Les athlètes classés à l'aide du système dans l'annexe A en fonction de leurs résultats dans les épreuves suivantes :<ul style="list-style-type: none">○ Épreuves sur route UCI en dehors de l'Europe* dans les 12 mois précédant la date de sélection○ Redlands Bicycle Classic 2025○ Championnats canadiens sur route et c.l.m.i 2025• Priorité 4 : L'athlète avec le meilleur classement moyen dans les épreuves CR et c.l.m.i des femmes U23 aux Championnats canadiens de 2025.• Priorité 5 : Les athlètes sélectionnés à la discrétion du Comité des entraîneurs. <p>Toutes les égalités seront rompues à la discrétion du comité d'entraîneurs en tenant compte les classements des athlètes, du niveau de l'événement, de la qualité des participants et de la difficulté du parcours.</p> <p>Un ou plusieurs remplaçants par catégorie peuvent être nommés en utilisant les mêmes critères.</p> <p>* « Europe » fait référence aux nations membres de l'Union européenne de cyclisme (UEC)</p>
Autofinancement :	<p>Les athlètes sont responsables des coûts suivants :</p> <ul style="list-style-type: none">• Frais de vols et de bagages• Repas pendant le projet• Frais de projet de 800 \$ (estimé) * <p>* Les frais de projet sont basés sur la politique de Frais d'athlète de Cyclisme Canada et sont sujets à changement si les paramètres du projet changent. Les frais de projet doivent être payés deux semaines avant le début du projet.</p>

Projet	Tour de l'Avenir
Dates du projet :	Du 15 au 25 août
Dates et lieux de la compétition :	17-24 août : UCI 2.NCup Tour de l'Avenir FRA
Catégorie :	U23 Hommes (nés 2003-2006)
Taille maximale de l'équipe :	6 athlètes Cyclisme Canada se réserve le droit de modifier la taille de l'équipe conformément à l'article 5 de la Politique générale de sélection.
Dates de sélection :	<ul style="list-style-type: none">• Le 8 juillet – Le comité d'entraîneurs soumet des recommandations au CSO et au DSHP, ou aux délégués



	<ul style="list-style-type: none">• 10 juillet – Décision de sélection finalisée ; CC informe les athlètes ; début de la période d'appel*• 18 juillet – Date limite d'appel <p>* Toute personne qui n'est pas nommée dans la décision de sélection doit interjeter appel avant la date limite, sinon elle perd son droit d'appel.</p>
Comité de sélection :	Mises en candidature recommandées par : <ul style="list-style-type: none">• Comité d'entraîneurs de Cyclisme Canada (voir le site Web du CC) Sélections faites par : <ul style="list-style-type: none">• CSO ou délégué• DSHP ou délégué
Conditions préalables à la sélection :	Pour être pris en considération pour ce projet, les athlètes doivent remplir le formulaire de demande qui se trouve sur le site Web de Cyclisme Canada au plus tard le 7 juillet 2025.
Critères de sélection :	Les sélections seront faites dans l'ordre de priorité suivant jusqu'à ce que l'équipe soit comblée : <ul style="list-style-type: none">• Priorité 1 : Les athlètes ayant terminé parmi les 5 premiers dans une épreuve sur route de l'UCI en Europe* au cours des 12 mois précédant la date de sélection.• Priorité 2 : Le meilleur U23 dans l'épreuve CR aux Championnats canadiens sur route 2025 qui n'est pas déjà sélectionné à l'équipe.• Priorité 3 : Les athlètes classés à l'aide du système dans l'annexe A en fonction de leurs résultats dans les épreuves suivantes :<ul style="list-style-type: none">○ Épreuves sur route UCI en dehors de l'Europe* dans les 12 mois précédant la date de sélection○ Redlands Bicycle Classic 2025○ Championnats canadiens sur route et c.l.m.i 2025• Priorité 4 : L'athlète avec le meilleur classement moyen dans les épreuves CR et c.l.m.i des hommes U23 aux Championnats canadiens de 2025.• Priorité 5 : Les athlètes sélectionnés à la discrétion du Comité des entraîneurs. <p>Toutes les égalités seront rompues à la discrétion du comité d'entraîneurs en tenant compte les classements des athlètes, du niveau de l'événement, de la qualité des participants et de la difficulté du parcours.</p> <p>Un ou plusieurs remplaçants par catégorie peuvent être nommés en utilisant les mêmes critères.</p> <p>* « Europe » fait référence aux nations membres de l'Union européenne de cyclisme (UEC)</p>
Autofinancement :	Les athlètes sont responsables des coûts suivants : <ul style="list-style-type: none">• Frais de vols et de bagages• Repas pendant le projet• Frais de projet de 1 000 \$ (estimé) * <p>* Les frais de projet sont basés sur la politique de Frais d'athlète de Cyclisme Canada et sont sujets à changement si les paramètres du projet changent. Les frais de projet doivent être payés deux semaines avant le début du projet.</p>



Projet Grands Prix Cyclistes de Québec et Montréal	
Dates du projet :	Du 10 au 15 septembre
Dates et lieux de la compétition :	12 septembre : UCI 1.UWT Grand Prix Cycliste de Québec QC CAN 14 septembre : UCI 1.UWT Grand Prix Cycliste de Montréal QC CAN
Catégorie :	Hommes U23 (né en 2003-2006) et élite
Taille maximale de l'équipe :	7 athlètes, comme suit : <ul style="list-style-type: none">• Un maximum de 2 leaders (athlètes U23 ou élite)• Un minimum de 5 autres athlètes U23 <p>Cyclisme Canada se réserve le droit de modifier la taille de l'équipe conformément à l'article 5 de la Politique générale de sélection.</p>
Dates de sélection :	<ul style="list-style-type: none">• 15 juillet – Le comité d'entraîneurs soumet des recommandations au CSO et au DSHP, ou aux délégués• 17 juillet – Décision de sélection finalisée ; CC informe les athlètes ; début de la période d'appel*• 24 juillet – Date limite d'appel <p>* Toute personne qui n'est pas nommée dans la décision de sélection doit interjeter appel avant la date limite, sinon elle perd son droit d'appel.</p>
Comité de sélection :	Mises en candidature recommandées par : <ul style="list-style-type: none">• Comité d'entraîneurs de Cyclisme Canada (voir le site Web du CC) Sélections faites par : <ul style="list-style-type: none">• CSO ou délégué• DSHP ou délégué
Conditions préalables à la sélection :	Pour être pris en considération pour ce projet, les athlètes doivent remplir le formulaire de demande qui se trouve sur le site Web de Cyclisme Canada au plus tard le 14 juillet 2025.
Critères de sélection :	Les sélections seront faites dans l'ordre de priorité suivant jusqu'à ce que l'équipe soit comblée : Jusqu'à 2 leaders U23 ou élite : <ul style="list-style-type: none">• L'équipe GPCQM sera sélectionnée pour soutenir jusqu'à deux leaders désignés. Le ou les leaders seront nommés à la discrétion du comité d'entraîneurs en fonction de leur capacité démontrée à obtenir un résultat parmi les 5 premiers dans une course de niveau .1 ou supérieur. Il est entendu qu'en créant la meilleure équipe possible, les meilleurs athlètes individuels peuvent ne pas être sélectionnés. La sélection tiendra compte de ce qui suit :<ul style="list-style-type: none">○ Les résultats dans les épreuves de route individuelles sur le calendrier UCI dans les 24 mois précédant la date de sélection.○ L'attitude et le sang-froid de l'athlète en équipe (voir l'annexe B).○ La communication de l'athlète avec Cyclisme Canada (voir l'annexe B)○ Si aucun athlète n'a démontré sa capacité à obtenir un résultat parmi les 5 premiers dans une course de niveau .1 ou supérieur, aucun leader désigné ne sera sélectionné et toutes les places seront comblées en utilisant les critères de sélection U23 énumérés ci-dessous. Un minimum de 5 autres athlètes U23 : <ul style="list-style-type: none">• Priorité 1 : Les athlètes ayant terminé parmi les 5 premiers dans une épreuve sur route de l'UCI en Europe* au cours des 12 mois précédant la date de sélection.



	<ul style="list-style-type: none">• Priorité 2 : Le meilleur U23 du CR aux Championnats canadiens sur route 2025 qui n'est pas déjà sélectionné à l'équipe.• Priorité 3 : Les athlètes classés à l'aide du système dans l'annexe A en fonction de leurs résultats dans les épreuves suivantes :<ul style="list-style-type: none">○ Les épreuves sur route UCI en dehors de l'Europe* dans les 12 mois précédant la date de sélection○ Redlands Bicycle Classic 2025○ Championnats canadiens sur route et c.l.m.i 2025• Priorité 4 : L'athlète avec le meilleur classement moyen dans les épreuves CR et c.l.m.i des hommes U23 aux Championnats canadiens de 2025.• Priorité 5 : Les athlètes sélectionnés à la discrétion du Comité des entraîneurs. <p>Toutes les égalités seront rompues à la discrétion du comité d'entraîneurs en tenant compte les classements des athlètes, du niveau de l'événement, de la qualité des participants et de la difficulté du parcours.</p> <p>Un ou plusieurs remplaçants par catégorie peuvent être nommés en utilisant les mêmes critères.</p> <p>* « Europe » fait référence aux nations membres de l'Union européenne de cyclisme (UEC)</p>
Autofinancement :	<p>Les athlètes sont responsables des coûts suivants :</p> <ul style="list-style-type: none">• Frais de vols et de bagages• Repas pendant le projet• Frais de projet de 450 \$ (estimé) * <p>* Les frais de projet sont basés sur la politique de Frais d'athlète de Cyclisme Canada et sont sujets à changement si les paramètres du projet changent. Les frais de projet doivent être payés deux semaines avant le début du projet.</p>

Projet	Projet de préparation pour les mondiaux juniors
Dates du projet :	Du 14 au 20 septembre 2025
Dates et lieux de la compétition :	Izegem, BEL
Catégorie :	Juniors Femmes et Hommes
Taille maximale de l'équipe :	8 athlètes Cyclisme Canada se réserve le droit de modifier la taille de l'équipe conformément à l'article 5 de la Politique générale de sélection.
Dates de sélection :	<ul style="list-style-type: none">• 22 juillet – Le comité d'entraîneurs soumet des recommandations au CSO et au DSHP, ou aux délégués• 26 juillet – Décision de sélection finalisée ; CC informe les athlètes ; début de la période d'appel*• 3 août – Date limite d'appel <p>* Toute personne qui n'est pas nommée dans la décision de sélection doit interjeter appel avant la date limite, sinon elle perd son droit d'appel.</p>
Comité de sélection :	Mises en candidature recommandées par : <ul style="list-style-type: none">• Comité d'entraîneurs de Cyclisme Canada (voir le site Web du CC)



	Sélections faites par : <ul style="list-style-type: none">• CSO ou délégué• DSHP ou délégué
Conditions préalables à la sélection :	Pour être pris en considération pour ce projet, les athlètes doivent remplir le formulaire de demande qui se trouve sur le site Web de Cyclisme Canada au plus tard le 21 juillet 2025.
Critères de sélection :	Les sélections seront faites dans l'ordre de priorité suivant jusqu'à ce que l'équipe soit comblée : <ul style="list-style-type: none">• Priorité 1 : Les athlètes sélectionnés comme partants aux Championnats du monde juniors sur route 2025.• Priorité 2 : Les athlètes sélectionnés à la discrétion du Comité des entraîneurs. Toutes les égalités seront rompues à la discrétion du comité d'entraîneurs en tenant compte les classements des athlètes, du niveau de l'événement, de la qualité des participants et de la difficulté du parcours. Un ou plusieurs remplaçants par catégorie peuvent être nommés en utilisant les mêmes critères que pour les Championnats du monde.
Autofinancement :	Les athlètes sont responsables des coûts suivants : <ul style="list-style-type: none">• Frais de vols et de bagages• Repas pendant le projet• Frais de projet de 525 \$ (estimé) * * Les frais de projet sont basés sur la politique de Frais d'athlète de Cyclisme Canada et sont sujets à changement si les paramètres du projet changent. Les frais de projet doivent être payés deux semaines avant le début du projet.

Projet	
Tour de Gatineau et Chrono Gatineau	
Dates du projet :	Du 18 au 23 septembre
Dates et lieux de la compétition :	20 sept. : UCI 1.1 Chrono Gatineau QC CAN 21 sept. : UCI 1.1 Tour de Gatineau QC CAN
Catégorie :	U23 (née en 2002-2005) et Elite femmes
Objectif :	Développement
Taille maximale de l'équipe :	6 athlètes (3 pour le Chrono Gatineau ; 6 pour le Tour de Gatineau), comme suit : <ul style="list-style-type: none">• Un maximum de 2 leaders (athlètes U23 ou élite)• Un minimum de 4 autres athlètes U23 Cyclisme Canada se réserve le droit de modifier la taille de l'équipe conformément à l'article 5 de la Politique générale de sélection.
Dates de sélection :	<ul style="list-style-type: none">• 23 juillet – Le comité d'entraîneurs soumet des recommandations au directeur sportif et au DSHP, ou aux délégués• 25 juillet – Décision de sélection finalisée ; CC informe les athlètes ; début de la période d'appel*• 1 août – Date limite d'appel * Toute personne qui n'est pas nommée dans la décision de sélection doit interjeter appel avant la date limite, sinon elle perd son droit d'appel.



Comité de sélection :	Mises en candidature recommandées par : <ul style="list-style-type: none">• Comité d'entraîneurs de Cyclisme Canada (voir le site Web du CC) Sélections faites par : <ul style="list-style-type: none">• CSO ou délégué• DSHP ou délégué
Conditions préalables à la sélection :	Pour être pris en considération pour ce projet, les athlètes doivent remplir le formulaire de demande qui se trouve sur le site Web de Cyclisme Canada au plus tard le 22 juillet 2025.
Critères de sélection :	<p>La sélection des athlètes pour le Tour de Gatineau se fera dans l'ordre de priorité suivant jusqu'à ce que l'équipe soit comblée ou que le nombre maximum de coureurs par catégorie ait été atteint :</p> <ul style="list-style-type: none">• Priorité 1 : Championne canadienne élite sur route 2025.• Priorité 2 : Les athlètes ayant terminé parmi les 5 premiers dans les épreuves sur route de classe 1 ou supérieure de l'UCI en Europe* au cours des 12 mois précédant la date de sélection.• Priorité 3 : Les athlètes nés en 2003-2006 ayant terminé parmi les 5 premiers lors d'une épreuve sur route de l'UCI en Europe* dans les 12 mois précédant la date de sélection.• Priorité 4 : Le meilleur finisseuse qui n'a pas encore été sélectionné dans le CR U23 aux Championnats canadiens 2025.• Priorité 5 : Les athlètes nés en 2003-2006 classés selon le système dans l'annexe A en fonction de leurs résultats dans les épreuves suivantes :<ul style="list-style-type: none">○ Épreuves sur route UCI en dehors de l'Europe* dans les 12 mois précédant la date de sélection○ Redlands Bicycle Classic 2025○ Championnats canadiens sur route et c.l.m.i 2025• Priorité 4 : L'athlète avec le meilleur classement moyen dans les épreuves CR et c.l.m.i des femmes U23 aux Championnats canadiens de 2025.• Priorité 5 : Les athlètes sélectionnés à la discrétion du Comité des entraîneurs. <p>La sélection des athlètes pour le Chrono Gatineau se fera parmi les athlètes sélectionnés au Tour de Gatineau dans l'ordre de priorité suivant :</p> <ul style="list-style-type: none">• Priorité 1 : Championne canadienne élite du c.l.m.i 2025.• Priorité 2 : Les athlètes ayant terminé parmi les 5 premiers dans un c.l.m.i. UCI de classe .1 ou supérieure en Europe* au cours des 12 mois précédant la date de sélection.• Priorité 3 : Les athlètes nés en 2003-2006 ayant terminé parmi les 5 premiers dans un c.l.m.i. UCI dans les 12 mois précédant la date de sélection.• Priorité 4 : Le meilleur finisseuse pas encore sélectionnée au Championnat canadien U23 c.l.m.i. 2025.• Priorité 5 : Les athlètes sélectionnés à la discrétion du Comité des entraîneurs. <p>Toutes les égalités seront rompues à la discrétion du comité d'entraîneurs en tenant compte les classements des athlètes, du niveau de l'événement, de la qualité des participants et de la difficulté du parcours.</p> <p>Un ou plusieurs remplaçantes par catégorie peuvent être nommés en utilisant les mêmes critères.</p>



	* « Europe » fait référence aux nations membres de l'Union européenne de cyclisme (UEC)
Autofinancement :	<p>Les athlètes sont responsables des coûts suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> Frais de vols et de bagages Repas pendant le projet Frais de projet de 300 \$ (estimé) * <p>* Les frais de projet sont basés sur la politique de Frais d'athlète de Cyclisme Canada et sont sujets à changement si les paramètres du projet changent. Les frais de projet doivent être payés deux semaines avant le début du projet.</p>

Projet		Championnats du monde route de l'UCI		
Dates du projet :	Du 21 au 28 septembre 2025			
Dates de la compétition :	<p>Contre-la-montre individuel :</p> <ul style="list-style-type: none"> 21 septembre : femmes élite, hommes élite 22 septembre : femmes U23, hommes U23 23 septembre : hommes juniors, femmes juniors <p>Contre-la-montre par équipe – relais mixte</p> <ul style="list-style-type: none"> 24 septembre <p>Course sur route :</p> <ul style="list-style-type: none"> 25 septembre : femmes U23 26 septembre : hommes junior, hommes U23 27 septembre : femmes junior, femmes élite 29 septembre : hommes élite 			
Lieu :	Kigali RWA			
Catégories :	<p>Hommes et femmes junior – nés en 2007-2008 Hommes et femmes U23 – nés 2003-2006* Hommes et femmes élite – nés en 2005 ou avant*</p> <p>* À l'exception des athlètes affectés par les règlements UCI 9.2.015, 9.2.015quater et/ou 9.2.020</p>			
Taille maximale de l'équipe :	Catégorie	Course sur route	Contre-la-montre	
	Femmes junior	5	2	
	Hommes junior	6	2	
	Femmes U23	5	2	
	Hommes U23	6	2	
	Femmes élite	7	2	
	Hommes élite	8	2	
<p>Les quotas ci-dessus sont des maximums basés sur le système de qualification UCI 2025. Les quotas canadiens seront basés sur les classements de l'UCI du 19 août 2025.</p> <p>Cyclisme Canada se réserve le droit de modifier la taille de l'équipe conformément à l'article 5 de la Politique générale de sélection.</p>				
Dates de sélection :	Catégorie	Juniors hommes et femmes	U23 hommes et femmes	Hommes et femmes d'élite



	Le comité d'entraîneurs soumet des recommandations au CSO et au DSHP, ou aux délégués	22 juillet	1 septembre	19 août
	Sélection soumise au CHP pour examen et approbation	24 juillet	3 septembre	21 août
	Décision de sélection finalisée ; CC informe les athlètes ; début de la période d'appel*	26 juillet	5 septembre	23 août
	Date limite d'appel	3 août	13 septembre	31 août
	* Toute personne qui n'est pas nommée dans la décision de sélection doit interjeter appel avant la date limite, sinon elle perd son droit d'appel. ** Le Canada peut obtenir une place supplémentaire dans le quota des femmes juniors après cette date en fonction du classement de la Coupe des Nations ; la décision de sélection comprendra au moins une remplaçante pour tenir compte de cette éventualité.			
Comité de sélection :	Mises en candidature recommandées par : <ul style="list-style-type: none">• Comité d'entraîneurs de Cyclisme Canada (voir le site Web du CC) Sélections faites par : <ul style="list-style-type: none">• CSO ou délégué• DSHP ou délégué• Comité de haute performance			
Conditions préalables à la sélection :	Pour être pris en considération pour ce projet, les athlètes doivent remplir le formulaire de demande qui se trouve sur le site Web de Cyclisme Canada au plus tard le 21 juillet (juniors), le 18 août (élites) ou le 31 août (U23).			
Critères de sélection :	Les sélections seront faites dans l'ordre de priorité suivant jusqu'à ce que l'équipe soit comblée : Femmes juniors : Course sur route <ul style="list-style-type: none">• Priorité 1 : Les athlètes ayant terminé parmi les 5 premiers lors d'une épreuve sur route de l'UCI en Europe* entre le 1 janvier 2025 et la date de sélection.• Priorité 2 : La meilleure finisseuse de l'épreuve CR femmes junior des Championnats canadiens sur route 2025 qui n'est pas déjà sélectionnée.• Priorité 3 : Les athlètes classés à l'aide du système dans l'annexe A en fonction de leurs résultats dans les épreuves suivantes :<ul style="list-style-type: none">○ Les épreuves CR et c.l.m.i aux Championnats canadiens 2025○ La Coupe de l'Avenir 2025 (2-6 juillet, Laval QC)○ Le Tour de l'Abitibi Féminin 2025 (11-14 juillet, Val d'Or QC)• Priorité 4 : L'athlète avec le meilleur classement moyen dans les épreuves CR et c.l.m.i des femmes juniors aux Championnats canadiens de 2025.• Priorité 5 : Les athlètes sélectionnés à la discrétion du Comité des entraîneurs. Contre-la-montre individuel <p>Les athlètes seront sélectionnés parmi les athlètes sélectionnés à l'épreuve CR.</p> <ul style="list-style-type: none">• Priorité 1 : Les athlètes ayant terminé parmi les 5 premiers dans un c.l.m.i. UCI dans les 12 mois précédant la date de sélection.• Priorité 2 : La meilleure finisseuse du c.l.m.i. femmes juniors des Championnats canadiens 2025 qui n'est pas déjà sélectionnée.			



	<ul style="list-style-type: none">• Priorité 3 : Les athlètes classés à l'aide du système dans l'annexe A en fonction de leurs résultats dans les épreuves suivantes :<ul style="list-style-type: none">○ L'épreuve c.l.m.i. aux Championnats canadiens 2025○ Le Tour de l'Abitibi Féminin 2025 (11-14 juillet, Val d'Or QC)• Priorité 4 : Les athlètes sélectionnés à la discrétion du Comité des entraîneurs. <p><u>Hommes juniors :</u></p> <p>Course sur route</p> <ul style="list-style-type: none">• Priorité 1 : Les athlètes ayant terminé parmi les 5 premiers lors d'une épreuve sur route de l'UCI en Europe* entre le 1 janvier 2025 et la date de sélection.• Priorité 2 : Le meilleur finisseur du CR hommes junior des Championnats canadiens sur route 2025 qui n'a pas encore été sélectionné.• Priorité 3 : Athlètes classés à l'aide du système dans l'annexe A en fonction de leurs résultats dans les épreuves suivantes :<ul style="list-style-type: none">○ Les épreuves CR et c.l.m.i aux Championnats canadiens 2025○ La Coupe de l'Avenir 2025 (2-6 juillet, Laval QC)○ Le Tour de l'Abitibi 2025 (15-20 juillet, Val d'Or QC)• Priorité 4 : L'athlète avec le meilleur classement moyen dans les épreuves CR et c.l.m.i des hommes juniors aux Championnats canadiens de 2025.• Priorité 5 : Les athlètes sélectionnés à la discrétion du Comité des entraîneurs. <p>Contre-la-montre individuel</p> <p>Les athlètes seront sélectionnés parmi les athlètes sélectionnés à l'épreuve CR.</p> <ul style="list-style-type: none">• Priorité 1 : Les athlètes ayant terminé parmi les 5 premiers dans un c.l.m.i. UCI dans les 12 mois précédant la date de sélection.• Priorité 2 : Le meilleur finisseur qui n'a pas encore été sélectionné aux Championnats canadiens sur route juniors masculins 2025.• Priorité 3 : Athlètes classés à l'aide du système dans l'annexe A en fonction de leurs résultats dans les épreuves suivantes :<ul style="list-style-type: none">○ L'épreuve c.l.m.i. aux Championnats canadiens 2025○ Tour de l'Abitibi 2025 (15-20 juillet, Val d'Or QC)• Priorité 4 : Les athlètes sélectionnés à la discrétion du Comité des entraîneurs. <p><u>Femmes U23 :</u></p> <p>Course sur route</p> <ul style="list-style-type: none">• Priorité 1 : Les athlètes ayant terminé parmi les 5 premiers dans une course UCI de classe .1 ou supérieure au cours des 12 mois précédant la date de sélection.• Priorité 2 : Les athlètes ayant terminé parmi les 5 premiers dans une épreuve UCI de classe .2 ou .U en Europe* dans les 12 mois précédant la date de sélection.• Priorité 3 : La meilleure finisseuse dans l'épreuve CR femmes U23 des Championnats canadiens 2025 qui n'est pas déjà sélectionnée.• Priorité 4 : Les athlètes classés à l'aide du système dans l'annexe A en fonction de leurs résultats dans les épreuves suivantes :<ul style="list-style-type: none">○ Épreuves sur route UCI en dehors de l'Europe* dans les 12 mois précédant la date de sélection○ Redlands Bicycle Classic 2025
--	---



	<ul style="list-style-type: none">○ Les épreuves CR et c.l.m.i. femmes U23 aux Championnats canadiens 2025● Priorité 5 : L'athlète avec le meilleur classement moyen dans les épreuves CR et c.l.m.i. des femmes U23 aux Championnats canadiens de 2025.● Priorité 6 : Les athlètes sélectionnés à la discrétion du Comité des entraîneurs. <p>Contre-la-montre individuel : Les athlètes seront sélectionnés parmi les athlètes sélectionnés à l'épreuve CR.</p> <ul style="list-style-type: none">● Priorité 1 : Les athlètes ayant terminé parmi les 5 premiers dans un c.l.m.i. de classe .1 ou supérieur au cours des 12 mois précédant la date de sélection.● Priorité 2 : La meilleure finisseuse dans l'épreuve c.l.m.i. des femmes U23 aux Championnats canadiens 2025 qui n'est pas déjà sélectionnée.● Priorité 3 : Les athlètes ayant terminé parmi les 5 premiers dans un c.l.m.i. UCI de classe .2 ou .U en Europe* dans les 12 mois précédant la date de sélection.● Priorité 4 : Les Athlètes classés à l'aide du système dans l'annexe A en fonction de leurs résultats dans les épreuves suivantes :<ul style="list-style-type: none">○ Les épreuves UCI c.l.m.i. en dehors de l'Europe* dans les 12 mois précédant la date de sélection○ L'étape c.l.m.i. du Redlands Bicycle Classic 2025○ L'épreuve c.l.m.i. aux Championnats canadiens 2025● Priorité 5 : Les athlètes sélectionnés à la discrétion du Comité des entraîneurs. <p><u>Hommes U23</u></p> <p>Course sur route</p> <ul style="list-style-type: none">● Priorité 1 : Les athlètes ayant terminé parmi les 5 premiers à une épreuves de la Coupe des Nations UCI ou une épreuve UCI de classe .1 ou supérieur dans les 12 mois précédant la date de sélection.● Priorité 2 : Les athlètes ayant terminé parmi les 5 premiers dans une épreuve UCI de classe .2 ou classe .U ou supérieur en Europe* dans les 12 mois précédant la date de sélection.● Priorité 3 : Le meilleur finisseur de l'épreuve CR aux Championnats canadiens 2025 qui n'est pas déjà sélectionné.● Priorité 4 : Les athlètes classés à l'aide du système dans l'annexe A en fonction de leurs résultats dans les épreuves suivantes :<ul style="list-style-type: none">○ Les épreuves UCI en dehors de l'Europe* dans les 12 mois précédant la date de sélection○ Le Redlands Bicycle Classic 2025○ Les épreuves CR et c.l.m.i. aux Championnats canadiens 2025● Priorité 5 : L'athlète avec le meilleur classement moyen dans les épreuves CR et c.l.m.i. des hommes U23 aux Championnats canadiens de 2025.● Priorité 6 : Les athlètes sélectionnés à la discrétion du Comité des entraîneurs. <p>Contre-la-montre individuel Les athlètes seront sélectionnés parmi les athlètes sélectionnés à l'épreuve CR.</p> <ul style="list-style-type: none">● Priorité 1 : Les athlètes ayant terminé parmi les 5 premiers dans une épreuve c.l.m.i. de la Coupe des Nations UCI ou de classe .1 ou supérieure dans les 12 mois précédant la date de sélection.
--	---



- Priorité 2 : Le meilleur finisseur dans l'épreuve c.l.m.i. aux Championnats canadiens 2025 né en 2003-2006 qui n'est pas déjà sélectionné.
- Priorité 3 : Les athlètes ayant terminé parmi les 5 premiers dans une épreuve UCI de classe .2 ou .U en Europe* dans les 12 mois précédant la date de sélection.
- Priorité 4 : Les athlètes classés à l'aide du système dans l'annexe A en fonction de leurs résultats dans les épreuves suivantes :
 - Les épreuves UCI c.l.m.i. en dehors de l'Europe* dans les 12 mois précédant la date de sélection
 - L'étape c.l.m.i. du Redlands Bicycle Classic 2025
 - L'épreuve c.l.m.i. aux Championnats canadiens 2025
- Priorité 5 : Les athlètes sélectionnés à la discrétion du Comité des entraîneurs.

Femmes élite et hommes élite

Course sur route

L'équipe du Championnat du monde sera sélectionnée pour soutenir un ou plusieurs leaders désignés. Le ou les leaders seront nommés à la discrétion du Comité des entraîneurs en fonction de leur capacité démontrée à obtenir un résultat parmi les 5 premiers lors d'un événement international majeur d'une journée. Le reste de l'équipe sera nommé pour soutenir le(s) chef(s) d'équipe. Il est entendu qu'en créant la meilleure équipe possible, les meilleurs athlètes individuels peuvent ne pas être sélectionnés.

Toutes les sélections tiendront compte de ce qui suit :

- Les résultats dans les épreuves de route individuelles sur le calendrier UCI dans les 12 mois précédant la date de sélection. Cela comprend les championnats canadiens. L'accent sera mis sur les 5 meilleurs résultats.
- Le profil et le parcours des Championnats du monde 2025.
- L'attitude et le sang-froid de l'athlète en équipe (voir l'annexe B).
- La communication de l'athlète avec Cyclisme Canada (voir l'annexe B)
- La capacité démontrée de l'athlète à soutenir un chef d'équipe dans un événement international majeur d'une journée et de jouer le rôle d'équipier

Contre-la-montre individuel

Les sélections seront effectuées à la discrétion du comité d'entraîneurs en tenant compte des éléments suivants :

- Les résultats aux épreuves c.l.m.i. dans les 24 mois précédant la date de sélection. Cela comprend les Championnats canadiens. La priorité sera accordée aux 5 meilleurs résultats.
- L'attitude et le sang-froid de l'athlète en équipe (voir l'annexe B).
- La communication de l'athlète avec Cyclisme Canada (voir l'annexe B).

Les athlètes du c.l.m.i. élite peuvent être sélectionnés parmi ou en plus des athlètes sélectionnés pour le CR.

Contre-la-montre par équipe – relais mixte

3 femmes et 3 hommes et jusqu'à 1 remplaçant par sexe seront nommés parmi les partantes des épreuves Élite et U23 à la discrétion du Comité des entraîneurs sur la base d'une évaluation de la capacité des athlètes à contribuer à un résultat compétitif.



	<p>Toutes les égalités seront rompues à la discrétion du comité d'entraîneurs en tenant compte les classements des athlètes, du niveau de l'événement, de la qualité des participants et de la difficulté du parcours.</p> <p>Un ou plusieurs remplaçants par catégorie peuvent être nommés en utilisant les mêmes critères.</p> <p>* « Europe » fait référence aux nations membres de l'Union européenne de cyclisme (UEC)</p>
Autofinancement :	<p>Les athlètes sont responsables des coûts suivants :</p> <ul style="list-style-type: none">• Frais de vols et de bagages• Des frais de projet de 100 \$/jour* <p>* Les frais de projet sont basés sur la politique de Frais d'athlète de Cyclisme Canada et sont sujets à changement si les paramètres du projet changent. Les frais de projet doivent être payés deux semaines avant le début du projet.</p>



ANNEXE A : Système de pointage

Le système de pointage est conçu pour faire des sélections objectives là où spécifiquement mentionné dans les critères de sélection.

Les résultats seront classés à l'aide de l'échelle de points et des facteurs suivants :

Classement	Points
1er	5
2e	4
3e	3
4e	2
5e	1

Type de course	Facteur
Étape	1.0
Classement général	1.5
Course d'une journée	1.5

Catégorie de course	Facteur
Non classé ou non-UCI	1
Classe 2 & . U	1.5
Classe 1, Ncup & CN	3
Classe Pro	6
Classe WT & WWT	12

Les facteurs sont appliqués cumulativement. Par exemple, une victoire au classement général dans un événement de classe 1 marquerait 22,5 points ($5 \times 1,5 \times 3 = 22,5$), tandis qu'une victoire d'étape dans un événement de classe 2 marquerait 7,5 points ($5 \times 1 \times 1,5 = 7,5$).

Les facteurs de type de course sont conçus pour donner plus de poids aux résultats d'étape que l'UCI parce que le comité de sélection valorise les caractéristiques des résultats d'étape et de la course d'un jour. Les résultats d'étapes présentent des caractéristiques similaires à celles des courses d'un jour : la capacité tactique, l'audace (c'est-à-dire ne pas se retenir) et la capacité physique.

Les facteurs de catégorie de course sont basés sur le poids relatif donné aux différents niveaux de course dans le système de points de l'UCI.



ANNEXE B : Normes d'attitude, de sang-froid et de communication

L'attitude et le sang-froid

- Les athlètes ayant des antécédents dans un environnement de course ou d'entraînement de Cyclisme Canada seront évalués comme ayant une influence positive (l'athlète est constructif, livre des solutions, aide ses coéquipiers et le personnel, etc.) ; ou une influence négative (rabaisse les coéquipiers et le personnel, attaque sans solutions, n'aide pas les coéquipiers et le personnel, etc.). Les athlètes qui n'ont pas d'antécédents dans un environnement de course ou d'entraînement de Cyclisme Canada ne seront pas évalués.

La communication avec les entraîneurs de l'équipe nationale

- On demande aux athlètes de fournir des mises à jour **mensuelles** sur l'entraînement aux entraîneurs de l'équipe nationale au moins du 1 février 2025 à la date de sélection. Cela devrait inclure une communication initiée par l'athlète avec l'entraîneur de l'équipe nationale (Nigel Ellsay – nigel.ellsay@cyclingcanada.ca) par courriel, par téléphone ou en conversation :
 - Mises à jour sur les courses et l'entraînement ; et
 - Des fichiers d'entraînement clés envoyés par courriel ou en ajoutant l'entraîneur Nigel aux plates-formes de surveillance de l'entraînement telles que TrainingPeaks.